

Vayéra

19.11.2016
18 Hechvan 5777

957

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Le zèle, la parure des mitsvot

« Puis, Avraham courut au troupeau »

(Béréchit 18:7)

Ce verset suscite notre interrogation. Pourquoi Avraham dut-il courir vers le troupeau ? N'aurait-il pas pu s'y diriger tranquillement, et choisir une bête bien tendre ? En outre, Avraham souffrait des suites de la brit mila, et D.ieu Lui-même était venu lui rendre visite.

C'est que l'accomplissement du service divin requiert une faculté incontournable : le zèle. Nous l'apprenons de l'attitude d'Avraham Avinou lorsque D.ieu lui ordonna de sacrifier son fils Its'hak. Le verset nous dit (Béréchit 22:3) : « Avraham se leva de bonne heure. » Nos Sages (Pessa'him, 4a) nous enseignent que nous apprenons de là que les personnes zélées s'empressent d'accomplir les mitsvot. Il ne fut pas nécessaire de contraindre Avraham à se lever tôt pour accomplir la volonté divine. En effet, D.ieu ne lui avait pas ordonné de sacrifier immédiatement son fils et pourtant, il s'empressa de le faire.

C'est avec le même empressement qu'il accueillit ses invités alors qu'il se remettait à peine de la brit mila qu'il venait de subir. Le verset (Béréchit 18:1) dit : « (...) tandis qu'il était assis à l'entrée de sa tente », et Rachi précise qu'il s'agissait du troisième jour après la brit mila et que le Tout-Puissant vint s'enquérir de sa santé. A priori, d'après son état, Avraham n'avait pas l'obligation d'accomplir la mitsva d'accueillir des invités. Pourquoi alla-t-il en chercher, alors que D.ieu Lui-même était venu lui rendre visite ? Imaginons un homme, souffrant, allongé dans son lit, qui reçoit la visite du roi en personne. Soudain, quelqu'un frappe à la porte. C'est un invité. Le malade le reçoit et se met à converser avec lui, se détournant complètement du roi. Ce comportement n'est pas des plus adéquats. C'est pourtant celui que sembla adopter Avraham quand D.ieu se trouvait à ses côtés, et qu'il ne pensait qu'à accueillir des personnes de passage. Mais le concernant, son attitude fut irréfutable. Car même s'il s'occupait d'invités, il ne détachait jamais son esprit de la Présence divine. Il accomplissait tous ses actes pour la gloire de D.ieu. C'est pourquoi Il accepta

qu'il recherchât des invités, et même l'attendit.

Avraham mérita l'indulgence divine grâce à son zèle. Il existe un principe, selon lequel si une personne est occupée à accomplir une mitsva et qu'il s'en présente une autre, elle est exempte de l'accomplir. Or, Avraham se dit que s'il avait la possibilité d'accomplir deux mitsvot conjointement, pourquoi renoncerait-il à l'une d'elles ? A plus forte raison serait-ce la preuve de son empressement. Aussi, même dans son état, avec D.ieu près de lui, il chercha d'autres mitsvot à réaliser. Nos Sages (Erouvin, 54a) comparent le monde à une grande réception de mariage, au cours de laquelle est servi un prestigieux repas. Et chaque invité essaie d'y manger le plus possible de tout ce qui lui est présenté. Il en est de même des mitsvot. Il convient d'en saisir le plus grand nombre possible dans ce monde, sans en sauter une seule, et d'en faire bon usage.

Avraham excellait également dans la mitsva de 'hessed. Nous voyons qu'il pria avec insistance pour que D.ieu épargne les habitants de Sdom et Amora. Pourtant, qui étaient ces gens ? « Les habitants de Sdom étaient pervers et pécheurs devant l'Eternel, à un haut degré », nous décrit la Torah (Béréchit 13:13). Ils avaient corrompu leurs voies et leur comportement était des plus indécents. Et pourtant, Avraham pria pour eux. Rav Aharon Kotler écrit dans son ouvrage « Michnat Rabbi Aharon » qu'Avraham se mit en danger lorsqu'il invoqua la clémence divine, car D.ieu aurait pu se mettre en colère contre lui. C'est pourquoi il dit : « De grâce, que mon Souverain ne s'irrite point de mes paroles ! » (ibid. 18:30) Il voulait juste que D.ieu prenne les habitants de ces villes en pitié. Somme toute, ce sont Ses créatures. Peut-être que les prières les éveilleront à la téchouva et qu'ils se rapprocheront de Lui. Telle était la grandeur d'Avraham Avinou, homme de bien et de 'hessed.

Il est écrit (ibid. 2:4) : « Telles sont les origines du ciel et de la terre, lorsqu'ils furent créés. » Nos Sages expliquent qu'il ne faut pas lire béhibaréam, « lorsqu'ils furent créés », mais béavraham – le monde se maintient par le mérite d'Avraham.

	All.	Fin	R. Tam
Paris	16h48	17h57	18h45
Lyon	16h48	18h00	18h45
Marseille	16h53	17h57	18h40

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 18 'Hechvan, Rabbi Raphaël Baroukh Tolédano

Le 19 'Hechvan, Rabbi Yéchoua Attia

Le 20 'Hechvan, Rabbi Mordékhai Charaabi

Le 21 'Hechvan, Rabbi Arié Bina, Roch Yéchiva de « Nativ Méir »

Le 22 'Hechvan, Rabbi Issakhar Dov Rokéa'h, l'Admour de Belz

Le 23 'Hechvan, Rabbi Raphaël Elkouby, de Meknès

Le 24 'Hechvan, Rabbi Avraham Azoulay, auteur de « Hessed LéAvraham »



LA VOIE TRACÉE

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



PAROLES DE NOS SAGES

Perles de Torah sur la paracha, entendues à la table de nos Maîtres

Des traits de caractère indispensables

« Il courut à eux du seuil de la tente, et se prosterna contre terre. » (Béréchit 18:2)

Il est écrit dans les Pirké Avot (5:22) : « La générosité, l'humilité et l'abnégation caractérisent les disciples d'Avraham. » Pourquoi n'est-il pas mentionné qu'ils faisaient du bien ? En effet, cette qualité était celle au sujet de laquelle leur maître fut toujours loué.

Le Tsaddik Rabbi Chalom de Bernovitz explique que c'est uniquement si un homme possède les trois qualités citées ci-dessus qu'il peut acquérir celle de la bonté. La générosité, l'humilité et l'abnégation constituent le terrain fertile sur lequel l'attribut de 'hessed peut se développer. Et c'est une condition incontournable.

Les disciples d'Avraham Avinou désiraient acquérir cet attribut, mais ce n'était donné qu'à ceux qui étaient dotés des trois qualités précitées. En effet, celui qui est égoïste et n'aime que sa propre personne ne peut pas prodiguer de bienfaits aux autres.

Un jour, un étudiant entra chez le Roch Yéchiva de Porat Yossef, le Gaon Rabbi Yéhouda Tsadka. Celui-ci était sur le point de sortir pour se rendre à une séance de délibération urgente concernant un sujet communautaire de la plus haute importance. Cependant, comme à son habitude, il reçut le visiteur très cordialement, tout en essayant de lire sur son visage ce qui l'amenait.

Ce dernier désirait lui faire part d'un 'hidouch qu'il avait découvert au sujet de la souguia de guémara qu'il étudiait. Un instant à peine après son arrivée, ils étaient déjà plongés dans les eaux profondes de la Torah. L'élève exposa sa trouvaille. Le Rav écouta, réfléchit puis fit délicatement et indirectement quelques remarques, avec douceur. L'étudiant jubilait. Il se dit : « Grâce à D.ieu, je suis arrivé au bon moment. Le Rav n'est pas pressé ! »

Juste au moment où cette pensée traversa son esprit, on entendit des coups frappés à la porte. Quelqu'un entra pour prévenir le Roch Yéchiva qu'un véhicule se tenait à sa disposition. Il devait parler dans quelques instants seulement – comme prévu – devant un public nombreux, réuni au Palais des Nations. Pourtant, cela ne l'avait pas empêché d'écouter avec une extrême attention les propos de son élève.

en soit ainsi ! » lui répondis-je. Mais il s'obstina jusqu'à ce que je lui aie donné ma parole.

Cependant, de peur que celle-ci ne se soit pas accomplie, je m'étais abstenu depuis lors de me rendre à Vienne. Je craignais qu'il ne vienne se plaindre que mes promesses étaient mensongères.

Quatre années passèrent, et je finis par oublier cet épisode, si bien que lorsque l'on m'invita à revenir dans la capitale autrichienne, j'acceptai. A mon arrivée, l'un des membres de la communauté m'invita à la bar mitsva de son fils. Je m'y rendis en compagnie de mon hôte.

En entrant dans la salle, j'aperçus soudain ce Juif qui m'avait supplié de lui promettre des enfants. Le reconnaissant, ma promesse me revint aussitôt à l'esprit, et c'est pourquoi je voulus faire demi-tour. Etonné, Rav Ari Papa m'interrogea : « Pourquoi partez-vous ?

– A cause d'un Juif à qui j'ai promis un fils il y a quelques années, lui expliquai-je en désignant cet homme. Ma promesse ne s'est peut-être pas accomplie, et c'est pourquoi je préfère éviter de le rencontrer.

– Dans ce cas, on peut tout de suite retourner à l'intérieur », me répondit-il avec un grand sourire.

A peine étions-nous entrés dans la salle que ce fameux Juif se précipita à ma rencontre. Il me serra dans ses bras et m'embrassa, en m'annonçant : « Grâce à votre berakha, nous avons eu un fils vendredi dernier. Exactement comme je vous avais dit – la prochaine fois que je vous verrai, j'aurai un fils ! »

Cette bonne nouvelle me fit très plaisir, mais plus grande encore fut ma joie de constater que, du Ciel, on m'avait aidé à tenir ma parole !

Le plein accomplissement d'une promesse

Pendant un certain temps, je faisais chaque année un passage à Vienne, la capitale autrichienne, où un certain Rav Ari Papa mettait à ma disposition son appartement pour que je puisse y recevoir le public. Cependant, je rompis cette habitude en m'abstenant de venir pendant quatre années consécutives.

Rav Ari Papa me pressait de venir et me demandait sans cesse : « Pourquoi ne venez-vous pas chez moi pour recevoir les Juifs viennois, qui attendent avec impatience votre venue ? Qu'est-ce qui vous empêche de venir dans notre ville ? »

J'invoquai à chaque fois d'autres prétextes, et quatre ans s'écoulèrent ainsi, sans que je remette les pieds dans cette ville.

En vérité, la raison de ma réticence était un épisode qui s'était déroulé lors de mon dernier passage dans la ville. Un Juif sans enfants, marié depuis plusieurs années, était venu à plusieurs reprises, me suppliant de lui promettre qu'il aurait un fils.

Je ne pouvais pas me rendre à sa demande car les clés de la vie sont uniquement entre les mains de D.ieu. Je lui promis seulement de prier en sa faveur et de le bénir pour qu'il ait des enfants par le mérite de mes saints ancêtres. Cependant, il s'entêta dans son désir de recevoir une promesse explicite en ce sens.

Lors de sa dernière visite, il s'était montré particulièrement insistant. Dans sa détresse, il m'avait déclaré : « Je ne vous quitte pas tant que vous ne m'aurez pas promis un fils, et j'espère que lors de votre prochaine venue à Vienne, je viendrai vous voir avec lui ! » « Amen ! Qu'il

DE LA HAFTARA



Haftara de la semaine :

« La femme de l'un des jeunes prophètes (...) »

(Mélakhim II, 4)

Lien avec la paracha : la haftara relate la bénédiction que fit le prophète Elicha à Chunamit afin qu'elle enfante dans la période où il lui parla, tout comme les anges annoncèrent à Avraham que l'année suivante, à la même période, il aurait un fils.

CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Une ségoula perdue

L'homme a tendance à rechercher toutes sortes de ségoulot et de bénédictions auprès de grandes personnalités de la Torah, afin de bénéficier de la réussite dans la parnassa. Mais à quoi vont-elles servir s'il est habitué à dire du lachone hara et de la rékhilout ? La Torah le dit explicitement : « Maudit qui frappe son prochain dans l'ombre ! » Ce verset concerne le lachone hara, comme l'explique Rachi. Nos Sages (Chevouot, 36a) précisent que le terme « maudit » renferme à la fois la notion de malédiction et celle d'exclusion. Ces paroles ne sortirent pas d'une seule bouche, mais furent approuvées par toute l'assemblée d'Israël, y compris par les Cohanim et les Léviim, et tous répondirent Amen.





A MÉDITER...

Se renforcer et mériter la bénédiction

Dans son ouvrage le Ben Ich 'Haï, Rabbi Yossef 'Haïm donne un bon conseil à celui qui ne peut aller prier avec la communauté, pour parvenir à émettre quatre-vingt dix Aménim par jour :

« Dans l'ouvrage "Kéter Malkhout", j'ai vu une mention écrite à la main : c'est une bonne habitude de répéter quarante-cinq fois le verset "Baroukh Hachem Amen véAmen". Lorsqu'un homme est contraint de rester à la maison et ne peut se rendre au Beth Haknesset pour répondre Amen aux bénédictions, ce verset remplace les quatre-vingt dix Aménim quotidiens obligatoires. Ceci me paraît être une bonne pratique. »

Le Ben Ich 'Haï rajoute à ce propos un autre usage qu'il pratiquait lui-même :

« J'ai pris l'habitude de dire chaque jour ce verset le nombre de fois cité, après le texte de la Birkat Cohanim dont nous faisons suivre les bénédictions du matin. Le fait de le dire à un moment régulier me permet de ne pas l'oublier. »

Une venue attendue

L'histoire suivante met en exergue l'importance accordée dans le ciel à l'émission d'un Amen après chaque bénédiction prononcée. Ce récit, transmis de bouche à oreille, nous est raconté par le Gaon Rabbi Zélig Réouven Benguis.

Rabbi 'Haïm de Volozine avait un principe incontournable : il ne prononçait jamais de bénédiction si quelqu'un ne se tenait pas à ses côtés pour y répondre. Il le tenait du Zohar qui compare une bénédiction non suivie d'un Amen à une lettre que l'on ne peut décacheter.

Une nuit, alors qu'il étudiait la Torah, il ressentit une forte soif. Il tenta de chercher quelqu'un qui pourrait répondre à sa bénédiction, mais en vain : à une heure si tardive, tous les membres de sa maisonnée étaient déjà plongés dans un profond sommeil, et aucun passant ne s'aventurerait plus dans les rues.

Le temps passait et sa soif grandissait, quand soudain, il entendit des coups frappés à la porte. Sur le palier, se tenait un des étudiants de la Yéchiva qui désirait une explication sur un passage ardu de la Guémara. Heureux, Rabbi 'Haïm prononça la bénédiction Chéhakol à laquelle le jeune homme répondit, et éteignit sa soif. Puis, il accéda à la demande de l'étudiant.

Le lendemain matin, dès qu'il entra dans le Beth Hamidrach, le Rav se dirigea vers la place du jeune homme en question, avec l'intention de le remercier de nouveau de lui avoir permis de prononcer la bénédiction. Mais celui-ci lui lança un regard surpris : « Rabbi, je ne souviens pas du tout être venu. Je suis allé me coucher tôt comme à mon habitude et n'ai pas quitté mon lit jusqu'au matin. »

Rabbi 'Haïm de Volozine accordait tant d'importance à ne pas prononcer une bénédiction lorsque personne ne pouvait y répondre, qu'il mérita qu'Eliahou Hanavi lui-même vint, sous l'apparence d'un jeune étudiant, remplir ce rôle.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La grandeur d'Avraham Avinou

Avraham Avinou naquit dans une génération pervertie, plongée dans l'idolâtrie. Ses propres parents étaient des idolâtres invétérés, ignorant totalement l'existence du Tout-Puissant.

Pourtant, un jour, Avraham décida de s'engager sur une voie allant à contre-courant de toutes ces superstitions. Il élaborait un nouveau système de pensée, révolutionnaire, afin de découvrir le véritable Créateur et Dirigeant du monde. Dès qu'il entrevit la vérité, il s'attacha de toutes ses forces au Tout-Puissant, se dévouant pour accomplir Ses commandements.

Avraham Avinou atteignit des sommets de spiritualité par ses propres moyens, sans solliciter aucune aide de ses contemporains. Ceux-ci au contraire ne cherchèrent qu'à mettre des obstacles à son ascension, et à le détourner du droit chemin. Mais il ne s'avoua jamais vaincu, et surmonta toutes les difficultés, s'attachant corps et âme au Créateur, qui, pour cette raison, l'apprécia davantage que d'autres Tsaddikim.

Par contre, si un enfant naît dans un foyer où les parents craignent D.ieu et accomplissent les préceptes de la Torah, il s'imprégnera de ces notions avant même de venir au monde. Chaque acte méritant accompli par ses parents influe favorablement sur l'enfant dès le moment où il se trouve dans le ventre de sa mère.

Par exemple, lorsqu'elle allume les bougies de Chabbat, la maman embrase de la même lumière l'âme de l'enfant qu'elle porte en elle. De même, chaque fois qu'elle mange un aliment cachère, et prononce la bénédiction avec fervor, c'est comme si elle permettait au fœtus de s'inspirer encore un peu plus de la connaissance du Créateur. La sainteté des parents influe favorablement sur les enfants. David Hamélekh nous en donne une preuve édifiante puisqu'il entonna un cantique à la gloire de D.ieu, alors qu'il se trouvait dans le ventre de sa mère. L'atmosphère de sainteté dont il était entouré le conduisit à reconnaître l'existence de D.ieu, et à Le servir avec dévouement.

Or, Avraham Avinou n'eut pas le mérite de connaître le Créateur avant de naître, car tous ses contemporains étaient des idolâtres, qui en ignoraient l'existence même. Ce n'est qu'après avoir durement peiné pour tenter de comprendre la vérité qu'il mérita d'accéder à la lumière. Il avait trois ans. Dès lors, il s'attacha de toutes les fibres de son être à son Créateur, et se mit à accomplir Ses préceptes avec une abnégation hors du commun.



DES HOMMES DE FOI

,Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Un riche Juif de France possédait un grand magasin de vêtements. Sa vie s'écoulait paisiblement et ses affaires étaient florissantes jusqu'à ce jour sombre où des malfaiteurs masqués firent irruption dans son magasin. Ils le frappèrent violemment avec un marteau, le blessèrent gravement et lui dérobèrent une importante quantité de marchandises.

Lorsqu'on le transporta à l'hôpital, les médecins déclarèrent que son état était critique et qu'il ne servait à rien de le soigner. Sa tête avait reçu des coups fatals et son cœur était sur le point de s'arrêter de battre.

Les médecins le placèrent sous respiration artificielle, en dernier recours, et demandèrent à la famille de le veiller sans cesse, considérant que, dans quelques instants ou quelques heures tout au plus, il allait, que D.ieu en préserve, mourir.

Tant bien que mal, ce sont plusieurs heures qui passèrent et le blessé était encore en vie. Mais les médecins considéraient qu'il se trouvait toujours entre la vie et la mort.

Les membres de sa famille qui l'entouraient priaient sans arrêt pour que le mérite du Tsaddik Rabbi 'Haïm le protège et le mette hors de danger. Plusieurs d'entre eux s'étaient rendus auprès de notre Maître chelita pour qu'il le bénisse d'une complète guérison. Le Rav leur avait demandé de faire téchouva, de procéder à leur examen de conscience et de se renforcer dans la pratique de la Torah et des mitsvot.

Le frère du blessé arriva de Miami et demanda à notre Maître de se rendre à l'hôpital. Mais le Rav refusa.

Plus tard, il nous en expliqua la raison :

« Je me suis demandé à quoi pourrait bien servir ma visite et je craignais également que celle-ci provoque une profanation du Nom

divin. En effet, si, D.ieu en préserve, le blessé était venu à mourir, la famille aurait pu dire : voyez, le fils du Tsaddik lui a rendu visite et cela n'a pas mené à sa guérison. C'est pourquoi j'ai demandé à la famille d'attendre une semaine ou deux pour voir comment les choses allaient évoluer. »

Un mois passa et le blessé vivait toujours, branché à ses appareils. Notre Maître décida alors d'aller lui rendre visite.

Plusieurs personnes l'accompagnèrent et, parmi elles, Rav Avraham Knafo. Ils lurent des chapitres des Téhillim près du lit du malade. Puis, notre Maître prodigua ses encouragements à la famille : « Si après un mois, le malade est encore en vie, bien que les médecins aient perdu tout espoir, c'est le signe qu'il est encore possible et nécessaire de s'amender. »

Pendant cette rencontre, le Rav leur donna plusieurs actions à accomplir comme, par exemple, le respect de la pureté familiale. Ces changements agiraient sur la famille et plus particulièrement sur le malade. Il insista : « Si vous prenez sincèrement la résolution de vous renforcer dans ces domaines, le mérite du Tsaddik Rabbi 'Haïm vous protégera et le malade guérira. »

Plusieurs membres de l'équipe médicale se trouvaient à ce moment-là près du malade et entendirent la conversation. Un des médecins les plus éminents s'adressa à notre Maître chelita et lui demanda : « Le Rav croit-il vraiment que les prières peuvent agir ?

- Pourquoi posez-vous cette question ? » répondit-il.

Le professeur expliqua : « D'après nos pronostics, ce malade aurait dû mourir depuis déjà longtemps. Son état est critique depuis le jour où il nous a été amené ici. »

Notre Maître semblait être satisfait des paroles du professeur :

« C'est le signe que le pouvoir de guérir n'est pas entre les mains des médecins, mais dans Celles de D.ieu. Ce n'est que par Sa volonté que les médecins peuvent guérir un malade. S'Il ne le veut pas, ils ne peuvent rien faire. Si, jusqu'à présent, ce malade est toujours en vie, c'est le signe que telle est la volonté de D.ieu. Et si les membres de la famille améliorent leurs actes, alors, vous, les médecins, vous deviendrez les bons émissaires du Tout-Puissant. »

Un des médecins, un Juif, entendit ces paroles et répondit : Amen !

Effectivement, après deux semaines, le malade ouvrit les yeux, avec l'aide de D.ieu, et les médecins commencèrent à le soigner. Ils lui firent de nouvelles radios et découvrirent que son cerveau était resté intact. Et ce n'est pas tout : la veille de la hilloula de Rabbi 'Haïm, le 25 Elloul, les membres de la famille téléphonèrent à notre Maître et lui annoncèrent, heureux, que le malade quittait l'hôpital.

C'était un grand miracle, d'autant plus que les médecins avaient écrit dans leur rapport que le blessé était arrivé à l'hôpital dans un état de mort clinique et que l'équipe médicale ne l'avait pas soigné. Elle s'était contentée de le placer sous respiration artificielle et, incroyable mais vrai, le malade en était ressorti, malgré cela, complètement guéri. Phénomène que les médecins ne comprennent pas jusqu'à aujourd'hui.

Ce n'était rien d'autre que le mérite des engagements que la famille avait pris et le mérite du Tsaddik Rabbi 'Haïm qui l'avaient protégé et sauvé de la mort.

De la Torah d'Eliahou Hanavi

« Et les jours se créeront, il en restera un parmi eux. »

On peut appliquer ce verset au septième jour du Monde, car le Monde, en effet aura une durée de 6000 ans. Les deux premiers mille ans se sont passés dans l'ignorance, les 2000 ans suivants furent occupés par l'étude de la Thora et les 2000 derniers seront l'époque où régnera le fils de David.

Mais par suite de nos péchés sans nombre, les 2000 ans de Thora étant passés, nous sommes encore en exil dans la période messianique, après plus de 700 ans, comme le dit le prophète : « D.ieu a exécuté son dessein. » (Lamentation II, 17)

De même que nous devons faire une année de relâche la dernière de chaque période de sept ans, de même D.ieu fera au monde, un jour de relâche qui sera de mille ans selon ces paroles : « Car mille ans à tes yeux ne sont que

la durée d'un jour, comme hier ». (Psaumes, 90, 4). De plus nous voyons : Il y aura un jour unique, connu de D.ieu. » (Zécharie, 14, 7)

Ce sera le septième jour du monde. « Mais à l'heure du soir, il fera jour. » (ibid). Ce sera le monde futur comme il est encore dit : « Il arrivera qu'à chaque néomenie, qu'à chaque Chabbat... » (Esaïe 66, 23)

« Psaume Cantique pour le jour du Chabbat » (Psaume, 92, 1).

C'est l'époque qui sera entièrement un Chabbat, le verset peut se comprendre encore pour le jour de relâche du monde, ou « pour le Chabbat du monde » La fin de ce Chabbat sera la vie future, où il n'y aura ni mort ni faute, ni péché, ni chatiments, ni flagellations. Chacun vivra dans les délices de sa science, de son intelligence.

